SR DEGRAISSANT

Aérosol sous pression d'un gaz mondialement autorisé et préservant la couche d'ozone

APPLICATIONS

Nettoyage de pièces avant graissage ou collage Traitement préventif à l'application de résines anaérobies Élimination des cires et silicones de protection Nettoyage de supports avant la pose de joints Elimine les tâches de peinture fraîche, d'huile, de goudron ou de graisse et des résidus de mastics Nettoyage d'outils, dégraissage de vitrages

PARTICULARITES

Action très rapide et efficace Ne laisse pas de trace, non corrosif, n'attaque pas les caoutchoucs ni les matières synthétiques (test préalable conseillé)

Non polluant ne contient pas de chlore, de fluor (CFC-HCFC) PCB, plomb ou cadmium Utilisable sur la plupart des métaux, fontes, aciers, aluminium, verre et dérivés, porcelaine et tissus Agit sur les graisses, huiles, goudron, résines, cires, amiante peintures fraîches.

MODE D'EMPLOI

Secouer énergiquement l'aérosol, vaporiser les pièces à une distance d'environ 20 cm, laisser agir et essuyer au chiffon sec.

Si nécessaire en cas de fort encrassement, répéter l'opération jusqu'à élimination totale des résidus.

Ne pas utiliser sur des surfaces peintes, vernies ou laquées, ni sur des matériaux très sensibles aux solvants (plastiques, cuirs...)

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.

DISTRIBUTEUR: SRPI

8 rue Coco Robert – ZI La Mare II – 97438 SAINTE-MARIE Agence VENISE 55000 BAR LE DUC Tel: 02.62.97.22.45 / Fax: 02.62.97.42.74 Tel: 03.29.78.56.47 / Fax: 03.29.78.51.07





